COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 novembre 2026

Présents : Hervé Baro, Sylvie SEGUY, Gérard Ferrand, Kattalin FORTUNÉ, William Anstett

I. Projet de subvention pour un véhicule électrique partagé

L'association Termobile prépare le dossier destiné au GAL (Groupement d'Action Locale) pour demander le fond LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).
Le Conseil délibère pour le dépôt d'une demande de subvention auprès des financeurs publics et privés soit un total de 50 000€:

- 64% auprès du GAL
- 16% auprès du Département
- 20% au maximum auprès d'acteurs privés.

Vote : Accord à l'unanimité

II. Demande de subvention pour les travaux de la salle communale et médiation touristique élargie sur le site de Termes

Salle communale :
Monsieur le Maire explique que le dossier de demande de subvention a été déposé auprès des financeurs et rappelle les montants :

Montant du projet : 55 000€ HT

- Département 30% : 16 500€
- Fonds Vert (Etat) 40% : 22 000€
- Région 10% : 5500€
- Autofinancement 20% : 11 000€

Médiation touristique :
Il présente un devis détaillé pour le projet de médiation touristique :

- réalisation d'un plan guide global pour la médiation : 13 000 € HT
- conception des formes et des stations de médiation et rédaction d'un AVP (avant projet) : 17 727,50 € HT
- finition détaillée des contenus d'interprétation, estimation des coûts , rédaction d'un DCE (dossier de consultation des entreprises) : 13 162,50 € HT
- consultation des entreprises et suivi des travaux : 16 175 € HT

Il demande au Conseil Municipal de délibérer à nouveau sur ce dossier pour changer le plan de financement qui s'établira ainsi :

Montant du projet : 59 475.00 € HT

- Département 50% : 29 737.50€
- Etat (DETR) 40% : 23 790.00€
- Autofinancement 10% : 5947.50€
-

Vote : Accord à l'unanimité

III. Délibération pour demande de reversement du coût des ordures ménagères aux locataires

Le coût des ordures ménagères étant réglé par la commune sur la taxe foncière, celle-ci demande aux locataires son reversement par logement. Le taux à appliquer à la valeur locative de chaque logement est de 18.67 % pour l'exercice 2026.

Nom du Locataire	Valeur Locative	Taux 18,67%	Somme due arrondie
MATTERN Astrid	989	184.64	185.00
BIEZ Jérémy	989	184.64	185.00
AMSTETT William	886	165.41	165.00
KHARBOUCH Khalil/ LEMONNIER Hélène Auberge	2518.5	470.45	470.00
KHARBOUCH Khalil/ LEMONNIER Hélène	421.00	78.60	79.00

Vote : Accord à l'unanimité

IV. Demande de subvention à la CCRLCM pour l'opération Seuil de Termes.

Les études menées en amont des travaux du Seuil de Termes ont donné lieu à plusieurs avenants. Les travaux de réalisation ont également coûté plus que prévu.
La totalité de l'opération s'élève désormais à 37 615€ HT.
Si la subvention avait été de 80% la totalité des aides seraient de 30 092€ HT, or nous avons été subventionnés à hauteur de 21 690€ HT. Il manque donc 8402€.
Nous demanderons donc une subvention d'un montant de 8402€ à la Communauté de Communes (CCRLCM)

Vote : Accord à l'unanimité

V. Décision modificative relative au seuil de Termes

Il reste inscrit au budget pour les travaux sur le Seuil de Termes la somme de 15 606€.
Le montant du devis de l'entreprise CBTP s'élève à 28 284€. Il manque donc 12 678€.
Il faudra faire une décision modificative du budget prévisionnel en dépense d'investissement de 12 680€ depuis l'opération « accueil château ».

Vote : Accord à l'unanimité

VI. Point sur le plan communal de sauvegarde.

Exercices PCS avec les responsables des cellules de crise prévus le 12 décembre sous réserve d'accord avec les pompiers de Mouthoumet.

VII. Modification de la liste des Conseillers Municipaux délégués.

	TITULAIRE	SUPPLEANT
AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE	FERRAND Gérard	Hervé BARO
AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	SEGUY Sylvie	Hervé BARO
UNESCO	SEGUY Sylvie	
Réseau 11	FERRAND Gérard	Hélène SAUNIERES
AMPM	SEGUY Sylvie	Hélène SAUNIERES

Vote : Accord à l'unanimité

VIII. Projet pacte de gouvernance de la CCRLCM

Le Conseil Municipal ne fait pas opposition à sa validation

Vote : Accord à l'unanimité

IX. Questions diverses

- L'information communale passera dorénavant par Panneaux Pocket, Hélène Saunière est en charge de la communication.
- Date des vœux : 09 janvier 2027 à 18h30
- Coupe de bois : relance des demandes d'inscription sur la liste avec fin des inscriptions fin novembre 2026.
- Rachat de matériel de l'auberge pour un montant d'environ 2200€ qui comprend le four et le chauffe-plat.